

BULLETIN

DU

Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique

Tome XVII, n° 50.

Bruxelles, août 1941.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

Koninklijk Natuurhistorisch
Museum van België

Deel XVII, n° 50.

Brussel, Augustus 1941.

ÉTUDE SYSTÉMATIQUE ET MORPHOLOGIQUE
D'UNE COLLECTION DE POISSONS
DE L'UELE (CONGO BELGE),
COMPRENANT TROIS ESPÈCES NOUVELLES,

par M. POLL (Tervuren).

La présente note a pour objet l'étude d'une intéressante collection de Poissons, tous de petite taille, souvent dans un état juvénile, et que le Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles doit à M. H. SIMEONS. Ces poissons proviennent tous de l'Uele et furent récoltés dans les rivières Mosongolia, Mehokpa et Matanga, au village Lingolo Alinie, chefferie Lingolo, à la date du 28 juin 1939. Le village de Lingolo Alinie est situé dans la région d'Ibembo, près de la rivière Itimbiri, en aval de Buta.

Les parages de cette région ont déjà été explorés à différentes reprises au point de vue ichthyologique et plusieurs espèces nouvelles y ont été découvertes ces dernières années. D. VINCIGUERRA (1928) (1), L. GILTAY (1929) (2), L. DAVID (1936) (3), L. DAVID et M. POLL (1937) (4) et M. POLL (1939) (5) ont fait

(1) VINCIGUERRA, D., Ann. Mus. Civ. Stor. nat. Genova, LIII, 1928, pp. 1-25, 1 pl.

(2) GILTAY, L., Rev. Zool. Bot. Afr., XVIII, 2, 1929, pp. 271-276, 1 fig.

(3) DAVID, L., Rev. Zool. Bot. Afr., XXVIII, 3, 1936, pp. 416-418.

(4) DAVID, L. et POLL, M., Ann. Mus. Congo Belge, (1), III, 1937, pp. 189-294, 31 fig., 1 pl.

(5) POLL, M., Ann. Mus. Congo Belge, (1), IV, 1, 1939, pp. 1-60, 36 fig.

connaître plusieurs espèces nouvelles dont les descriptions sont basées, au moins en partie, sur des exemplaires provenant de la région de la rivière Itimbiri. La présente collection renferme trois formes nouvelles sur un total de dix espèces différentes. Ce résultat est assez surprenant puisque ces poissons proviennent d'une région qui fut déjà fréquemment explorée. Il est certainement dû au fait que le récolteur s'est préoccupé de réunir surtout de petites espèces et qu'il a exploré des rivières de faible importance.

L'étude systématique de cette collection a été complétée par l'étude ostéologique du crâne d'une des trois espèces nouvelles appartenant au genre *Clariallabes*, ce qui nous a permis de donner quelques précisions sur la taxonomie de ce genre.

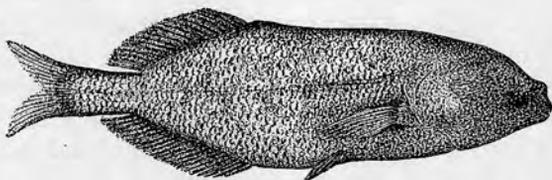
Nous remercions M. V. VAN STRAELEN, Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle et M. G. F. DE WITTE, Chef de la section des Vertébrés récents, d'avoir bien voulu nous confier l'étude de ces poissons et d'en avoir facilité la publication.

Famille des *MORMYRIDAE*.

Stomatorhinus fuliginosus n. sp. (Fig. 1.)

La hauteur du corps est comprise 3 fois $\frac{1}{4}$ à 4 fois et la longueur de la tête 2 fois $\frac{3}{4}$ à 3 fois $\frac{1}{4}$ dans la longueur totale (caudale non comprise).

La tête est 1 fois $\frac{4}{5}$ à 2 fois aussi longue que large et 1 fois $\frac{1}{4}$ à 1 fois $\frac{1}{2}$ aussi longue que haute.



1. *Stomatorhinus fuliginosus* n. sp.
($\times \frac{1}{3}$).

Le museau, arrondi ou légèrement tronqué, non proéminent et caréné sur la ligne médiane, va 4 fois à 4 fois $\frac{1}{2}$ dans la longueur de la tête. La bouche, étroite, ne mesure que le $\frac{1}{6}$ ^e de la longueur de la tête et est garnie de $\frac{7}{7-8}$ dents bicuspidés. L'œil, très petit, va 10 à 14 fois dans la longueur de la tête,

4 fois $1/2$ à 5 fois $1/2$ dans l'espace interorbitaire. Son diamètre égale approximativement la distance qui le sépare de la narine inférieure.

La nageoire dorsale possède 16 à 18 rayons; sa longueur va 1 fois $1/2$ à 2 fois dans la distance qui sépare la tête de la nageoire dorsale.

La nageoire anale a 20 à 23 rayons, son 3^e ou 4^e rayon est situé sous le premier rayon de la dorsale; elle est située plus près de l'origine de la caudale que de la base des ventrales.

La pectorale, obtusément pointue, mesure le $1/3$ ou les $3/5$ de la longueur de la tête; elle dépasse le milieu de la ventrale. La caudale a des lobes obtus. Le pédoncule caudal est 1 fois $1/2$ à 1 fois $3/4$ aussi long que haut.

On compte 44 à 51 écailles en ligne longitudinale, $\frac{7-8}{15-16}$ autour du corps, $\frac{8-9}{8-9}$ entre les origines des nageoires dorsale et anale, 12-14 autour du pédoncule caudal (le plus souvent 12). Les tubes de la ligne latérale ne sont reconnaissables que jusqu'à la 12^e à 17^e écaille seulement. Les écailles prédorsales et préventrales sont parfois peu visibles.

La coloration est d'un brun uniforme plus ou moins foncé, envahissant le corps tout entier, nageoires comprises.

6 exemplaires types de 36 à 50 mm.

25 exemplaires cotypes de 25 à 46 mm.

AFFINITÉS. — Le *Stomatorhinus fuliginosus*, qui doit son nom à sa coloration uniformément sombre, entre dans la catégorie des *Stomatorhinus* à pédoncule caudal peu allongé (au plus deux fois aussi long que haut), qui comprenait déjà les *S. polylepis* BOULENGER (1), *S. microps* BOULENGER (2), *S. corneti* BOULENGER (3) et *S. ater* PELLEGRIN (4), tous du Bassin du Congo.

Notre espèce est très différente des *S. polylepis* et *microps* par les nombres respectifs des nageoires et des écailles. Elle est plus voisine des *S. corneti* et *ater*.

(1) BOULENGER, G. A., Ann. Mus. Congo, (1), I, 1899, p. 71, pl. XXXI, fig. 6.

(2) BOULENGER, G. A., Ann. Mus. Congo, (1), I, 1899, p. 9, pl. IV, fig. 2.

(3) BOULENGER, G. A., Ann. Mus. Congo, (1), I, 1899, p. 71, pl. XXXI, fig. 5.

(4) PELLEGRIN, J., Ann. Mus. Congo Belge, (1), III, 1, 1928, p. 14, fig. 5.

L'examen des types de *S. ater* et *S. corneti*, conservés dans les collections du Musée du Congo Belge, nous a montré, par comparaison, les caractères qui permettent de distinguer ces espèces de notre espèce nouvelle. *S. fuliginosus* diffère de *S. ater* par la forme de la tête et la taille de l'œil, beaucoup plus petit chez notre espèce. Il diffère de *S. corneti* également par la forme de la tête, le nombre de dents (plus élevé chez *corneti* : 9-10), la largeur de la bouche (plus considérable chez *corneti*) et l'allongement du pédoncule caudal (plus long chez *S. corneti* : 2 fois aussi long que haut).

Par le petit nombre de tubes visibles de la ligne latérale, *S. fuliginosus* occupe une place bien à part dans le genre *Stomatorhinus*; les espèces décrites en offrent toujours un nombre sensiblement plus élevé, ainsi que nous avons pu en juger nous-même par l'examen des espèces conservées dans les collections du Musée du Congo Belge. Toutefois, il convient de noter qu'aucune espèce ne possède de tubes jusque sur les dernières écailles de la ligne longitudinale médiane. C'est la raison pour laquelle il serait inopportun de séparer subgénériquement les espèces de *Stomatorhinus* à ligne latérale incomplète, comme on l'a fait pour d'autres genres; en fait, toutes les espèces présentent ce caractère mais à des degrés très divers (1).

Famille des CLARIIDAE.

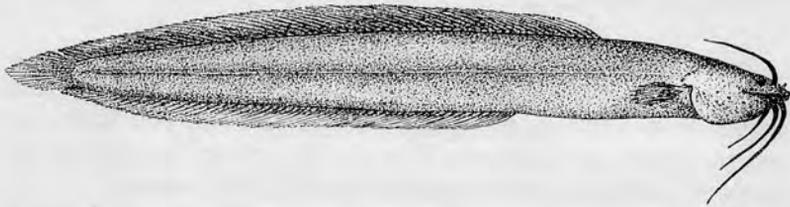
Clariallabes simeonsi n. sp. (Fig. 2.)

La hauteur du corps est comprise 8 à 9 fois dans la longueur totale (sans la caudale); la longueur de la tête, mesurée jusqu'à l'extrémité du processus occipital, va 6 fois à 6 fois 1/3 dans la même mesure. La tête est 1 fois 1/2 à 1 fois 3/5 aussi longue que large; la largeur du casque osseux mesure, au milieu, environ le tiers de la largeur de la tête. Le processus occipital est pointu en arrière. Les fontanelles frontale et occipitale sont de grande taille et les frontaux qui les séparent ne sont pas intimement soudés sur la ligne médiane (caractère juvénile?); il existe un pont ossifié en travers du tiers postérieur de la fontanelle frontale (voir fig. 5), ce qui lui donne la forme en semelle. La fontanelle frontale est plus longue que la distance qui la sépare de la fontanelle occipitale.

(1) Nous préparons actuellement une révision du genre *Stomatorhinus* qui comportera de plus amples détails.

Le diamètre de l'œil, sans bord libre, est contenu 3 fois $1/2$ à 4 fois dans la longueur du museau, 4 à 5 fois dans l'espace interorbitaire et 12 fois $1/2$ à 14 fois $1/2$ dans la longueur de la tête. La largeur de la bouche égale celle de l'espace interorbitaire et vaut environ le tiers de la longueur de la tête. La bande des dents prémaxillaires est 3 fois à 3 fois $1/2$ aussi longue que large; les dents vomériennes sont pointues et forment une bande en croissant de largeur approximativement égale à celle des dents prémaxillaires.

Le barbillon nasal mesure les $3/5$ à $5/6$ de la longueur de la tête, le maxillaire les $4/5$ à 1 fois $1/6$, le mandibulaire externe les $2/3$ à 1 fois; le mandibulaire interne vaut les $2/3$ de l'externe.



2. *Clariallabes simeonsi* n. sp.
($\times 1/3$).

Les branchiospines, modérément allongées, sont au nombre de 9 sur le premier arc branchial. Les clavicules sont cachées sous la peau.

Dorsale comportant 108 rayons; la distance qui la sépare du processus occipital vaut le $1/3$ ou la $1/2$ de la longueur de la tête.

Anale avec 92 rayons, étroitement unie à la caudale, comme la dorsale. Les rayons caudaux sont néanmoins plus longs, de sorte que la fusion n'est pas parfaite.

Pectorales petites, I, 7, à rayon externe court et faiblement épineux des deux côtés; sa longueur mesure le $1/3$ ou les $2/5$ de celle de la tête.

Les ventrales manquent complètement.

Teinte générale brune, le ventre plus clair, une bordure marginale plus claire aux nageoires verticales.

1 exemplaire type de 71 mm.

7 exemplaires cotypes de 37 à 60 mm.

AFFINITÉS. — Trois espèces appartenant au genre *Clariallabes* étaient déjà connues : ce sont *Cl. melas* BOULENGER, 1887 (1), *Cl. brevibarbis* PELLEGRIN, 1913 (2) et *Cl. variabilis* PELLEGRIN, 1926 (3). Les différences suivantes sont à retenir :

	Cl. melas	Cl. brevibarbis	Cl. variabilis	Cl. simeonsi
Œil dans la longueur de la tête	15 à 20		8 à 9	12 1/2 à 14 1/2
Nombre de branchiospines	12 à 15	9	10 à 11	9
Nombre de rayons dorsaux	105 à 115	102	75 à 86	108
Nombre de rayons anaux	88 à 90	91	67 à 72	92
Ventrales... ..	présentes ou l'une d'elle exceptionnellement absente	présentes	présentes ou souvent absentes	absentes
Nombre de vertèbres... ..	76		71	82
Nombre de côtes	10		12	9 à 10

Nous n'avons pas admis la validité du *Cl. variabilis* PELLEGRIN dans un travail antérieur (4). Aujourd'hui nous revenons sur cette synonymie, proposée d'une manière un peu hâtive, et qui ne semble pas répondre à la réalité, comme nous avons pu nous en convaincre par l'examen détaillé des espèces.

Les *Clariallabes*, comme la plupart des Clariidae, montrent une assez grande uniformité d'aspect. Les caractères indiqués dans le tableau comparatif établi ci-dessus permettront aisément de séparer les espèces connues. Il est regrettable que la taille de l'œil, comparée à la longueur de la tête, n'ait pas été signalé dans la description de *Cl. brevibarbis* car cette mesure est un bon caractère distinctif chez l'adulte.

Les nombres de vertèbres et de côtes ont été comptés sur des préparations à la glycérine, trop peu nombreuses pour permettre d'apprécier s'ils sont sujets à variations; ces nombres, qui indiquent une évidente tendance à l'allongement du corps, s'avèrent utiles pour la diagnose des espèces. Nous constatons que le *Cl. variabilis*, qui a le moins de rayons dorsaux et anaux, est aussi celui qui a le moins de vertèbres mais le plus grand nombre de côtes, ce qui en fait certainement l'espèce la plus

(1) BOULENGER, G. A., Ann. and Mag. N. H., (5), XIX, 1887, p. 148.

(2) PELLEGRIN, J., Bull. Soc. Zool. Fr., XXXVIII, 1913, p. 272.

(3) PELLEGRIN, J., Rev. Zool. Bot. Afr., XIV, 2, 1926, p. 201 et Ann. Mus. Congo Belge, (1) III, 1, 1928, p. 26, fig. 15.

(4) DAVID, L. et POLL, M., Ann. Mus. Congo Belge, (1), III, 5, 1937, p. 233.

primitive à cet égard, si l'on ne tient pas compte provisoirement du *Cl. brevibarbis*, chez lequel les vertèbres et les côtes n'ont pas été examinées jusqu'à présent.

Les ventrales méritent une mention spéciale; la tendance à la disparition de ces nageoires est un des traits les plus saillants du genre *Clariallabes*. Notons tout d'abord que, sauf pour le *Cl. simeonsi* toujours dépourvu de pelviennes, la présence ou l'absence de ces nageoires n'est pas décisive pour la diagnose des espèces. En fait, la disparition de ces nageoires étant facultative, particularité sur laquelle a si bien insisté PELLEGRIN (1) pour le *Cl. variabilis*, il est dangereux de se baser sur ce caractère.

Nous avons constaté que *Cl. melas* pouvait également manquer d'une ventrale et c'est pour cette raison que nous avons cru que cette disparition ne pouvait plus être invoquée pour justifier la validité du *Cl. variabilis*. En réalité, l'examen d'un grand nombre de spécimens de *Cl. melas* a montré le caractère exceptionnel (2 cas seulement) de la disparition asymétrique des ventrales chez cette espèce. Au contraire, le fait est banal chez le *Cl. variabilis*; sur un total de 13 spécimens seulement, vus par le Dr PELLEGRIN, 6 ont 2 ventrales, 2 une seule, 5 n'en ont pas du tout, et, ni la taille, ni les localités de capture ne paraissent entrer en ligne de compte pour la production de cette variation. Fait exceptionnel chez *Cl. melas* et sans doute aussi chez *Cl. brevibarbis*, où cependant il n'a pas encore été signalé, l'absence des ventrales est très fréquente chez *Cl. variabilis*, qui doit donc être considéré comme plus spécialisé à ce point de vue que les *Clariallabes* ci-dessus. Quant à *Cl. simeonsi*, les ventrales n'existent jamais, du moins si l'on en juge par les 8 exemplaires que nous avons eu sous les yeux. Ainsi donc, s'il n'est pas possible d'attacher une grande importance systématique à la perte des ventrales dans un cas isolé, l'examen d'une série convenable montre tout l'intérêt que cette particularité récite (2).

(1) PELLEGRIN, J., Ann. Sci. nat. Zool., X, 1927, pp. 209-222, 8 fig.

(2) Nous pouvons ajouter ici que la perte des ventrales n'est pas inconnue dans le genre *Clarias* lui-même. La perte asymétrique et exceptionnelle d'une ventrale a été signalée chez le *Cl. mossambicus*.

REMARQUES SUR LE CRANE
DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DU GENRE *Clariallabes*.

La préparation d'une série de spécimens en vue d'étudier la conformation de la voûte crânienne nous a permis d'étudier les *Cl. melas*, *variabilis* et *simeonsi*. La méthode utilisée est celle qui permet la coloration du squelette à l'alizarine et l'éclaircissement des tissus par l'action de la potasse, de l'ammoniaque et de la glycérine, suivant le procédé de H. W. PARKER.

D'après L. DAVID (1), qui consacra un travail d'ensemble à l'étude de la morphologie et de la systématique des *Clariidae*, le crâne des *Clariallabes*, examiné seulement du point de vue générique, présente les particularités suivantes :

« Das schmale vordere Schädeldach nimmt nur noch die Hälfte der Gesamtschädelbreite ein. Die seitlichen Komponenten der Pterotica biegen sich in einem Winkel von etwas mehr als 90 Gr. nach aussen und haben sich nach hinten aussen in die Länge gestreckt, sie treffen das Supra-temporale in schmalere gekrümmter Linie. Das Sphenoticum ist ganz schmal. Das Dermethmoid hat sehr feine Fortsätze, die einer stiel förmigen Verlängerung des Knochens aufsitzen. Die Fontanellen sind kurz und rund. Das Supraorbitale reicht nicht mehr bis zum Sphenoticum. Das Dermosphenoticum bleibt ein kleiner dreieckiger Knochen. »

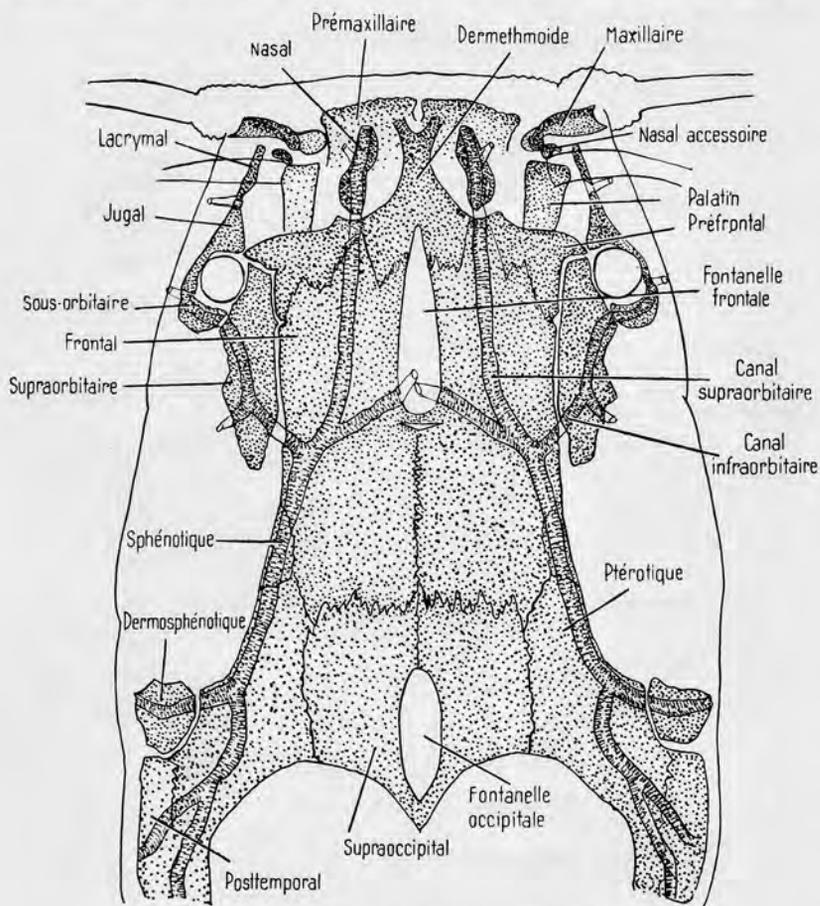
Plus loin, l'auteur ajoutera : « Die Gattung ist durch die Augen ohne freien Rand und durch Verwachsung von Rücken-, Schwanz- und Analflosse von *Cl. Allabenchelys* geschieden. »

Le crâne du genre *Clariallabes* montre, en effet, une grande analogie avec celui des *Clarias* (sous-genre *Allabenchelys*) par le degré de réduction de la voûte crânienne, dont l'allègement sur les bords latéraux est la marque distinctive. Cet allègement intéresse en avant les os circumorbitaires (lacrymal, jugal, sous-orbitaire et supraorbitaire) et plus en arrière les sphénotique, ptérotique dermosphénotique et posttemporal.

Nous avons essayé de retrouver les étapes de la simplification du crâne dans la série évolutive constituée par le genre

(1) DAVID, L., Rev. Zool. Bot. Afr., XXVIII, 1, 1935, pp. 77-147, 24 fig.

Clariallabes dont nous avons pu examiner trois espèces : les *Cl. melas*, *variabilis* et *simeonsi*. Ces observations ont dépassé tous nos espoirs ; les étapes en question ont été nettement mises en évidence en même temps qu'elles nous fournissaient de nouveaux caractères très utiles pour la systématique du genre.



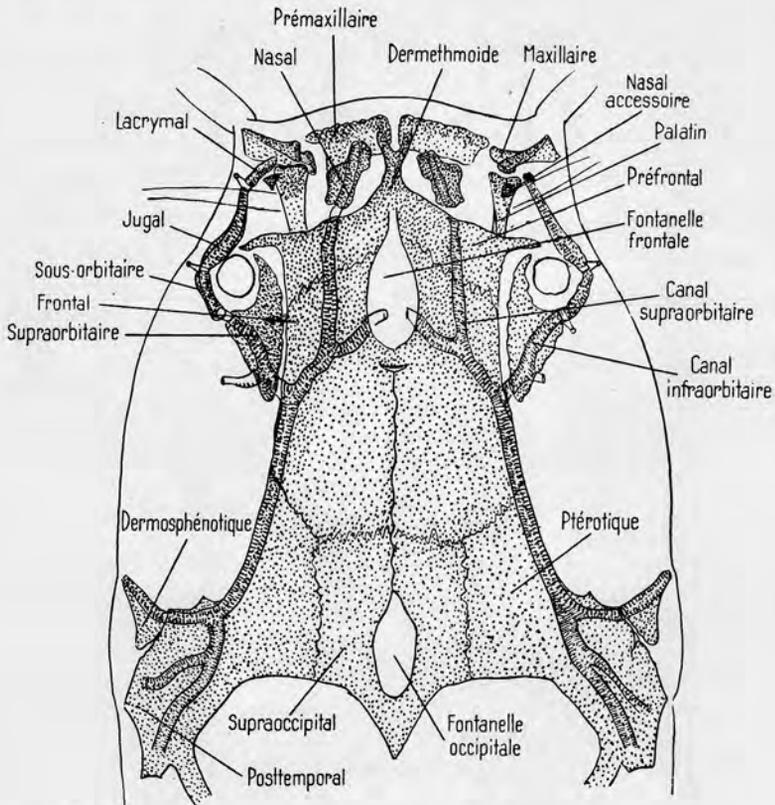
3. Voûte crânienne de *Clariallabes melas* BOULENGER (exemplaire de 85 mm.).

Cl. melas : c'est l'espèce la moins évoluée. Le supraorbitaire est encore long (1) ; sa longueur égale environ la distance qui le

(1) Nous avons suivi la nomenclature ostéologique de W. K. GREGORY dans *Fish Skulls : a Study of the evolution of natural Mechanisms*. Trans. Amer. Philos. Soc. Philadelphia, new series, XXIII, 2, 1933, pp. 75-481, 302 fig.

sépare du dermosphénotique. Il est presque aussi large en arrière qu'en avant ; son bord antérieur tronqué (non en pointe aiguë) atteint le niveau du bord antérieur de l'œil. Le sous-orbitaire et le jugal ont encore quelque largeur (non en tube) ; le jugal forme notamment une avancée qui se dirige vers la pointe du préfrontal.

Le lacrymal est réduit à un tube.



4. Voûte crânienne de *Clariallabes variabilis* PELLEGRIN (exemplaire de 85 mm.).

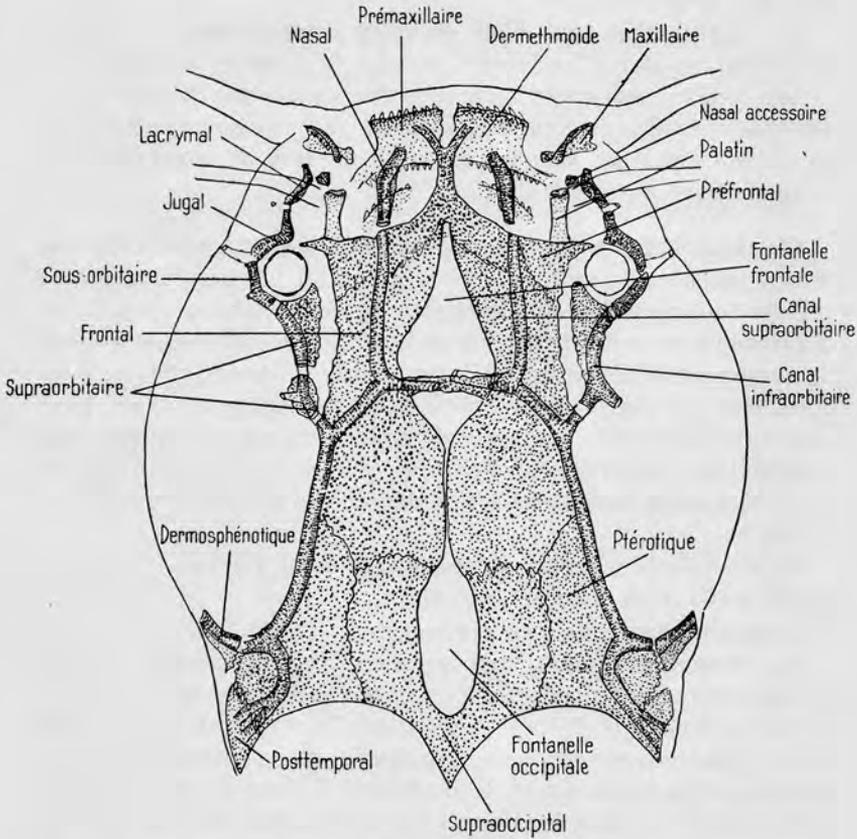
Le dermosphénotique (qui touche le supraorbitaire des Clariidae primitifs) est réduit à une petite plaque reléguée en arrière mais elle est encore bien nette et relativement large.

Le sphénotique est bien visible.

Les fontanelles (allongées et non pas arrondies comme le dit L. DAVID) sont étroites et bien séparées l'une de l'autre par

une distance supérieure à la longueur de la fontanelle frontale.

Les canaux sensoriels infraorbitaires sont, au niveau du supra-orbitaire et du sous-orbitaire, bordés des deux côtés par une lamelle ossifiée de l'os qu'ils traversent. Il en est de même pour le canal sensoriel inclus dans le dermosphénotique.



5. Voûte crânienne de *Clariallabes simeonsi* n. sp.
(exemplaire de 62 mm.).

Cl. variabilis: cette espèce offre une structure intermédiaire. Le supraorbitaire est de longueur inférieure à la distance qui le sépare du dermosphénotique. Il est en pointe en avant comme en arrière et par suite a une forme en triangle dont un des côtés embrasserait le bord interne de l'œil ; la pointe antérieure

atteint le bord antérieur de l'œil. Le sous-orbitaire et le jugal sont en forme de tubes (contenant le canal sensoriel avec des expansions latérales à peine développées).

Le dermosphénotique est une petite plaque triangulaire plus étroite que chez le *Cl. melas*.

Le sphénotique n'a pas été repéré; il existe sans doute mais il est plus petit.

Les fontanelles sont bien séparées comme chez *Cl. melas*; elles sont un peu plus larges, surtout la fontanelle frontale.

Les canaux sensoriels infraorbitaires sont encore bordés sur les côtés par des expansions osseuses mais seulement au niveau du supra-orbitaire; dans le dermosphénotique, le canal sensoriel longe le bord antérieur de l'os.

Cl. simeonsi : espèce très spécialisée. Le supraorbitaire est fortement réduit; sa longueur n'est qu'un peu supérieure à la moitié de la distance qui le sépare du dermosphénotique. Il est légèrement en pointe vers l'avant mais il n'embrasse plus que la région postérieure de l'œil; sa pointe n'atteint plus le bord antérieur de l'œil. La réduction de cet os peut avoir pour résultat, facultatif, une sorte de dédoublement qui indique une ossification insuffisante. Tous les autres os circumorbitaires sont de minces tubes tout à fait dépourvus de lamelles ossifiées latérales.

Le dermosphénotique est un os très petit pourvu d'une très faible expansion osseuse latérale.

Le sphénotique n'a pas été reconnu.

Les fontanelles sont très grandes et très larges. L'antérieure, ou frontale, est plus longue que la distance qui la sépare de la fontanelle occipitale. La fontanelle occipitale dépasse, en avant, les limites des supraoccipitales, qui ne forment plus une suture médiane en avant de la fontanelle comme dans les cas précédents. De plus, les deux fontanelles sont séparées par des frontaux dont la suture intermédiaire n'est pas parfaite. Il y a tendance à la perte de l'individualisation des fontanelles frontale et occipitale.

Les canaux sensoriels infraorbitaires ne sont plus débordés extérieurement par une lamelle externe du supraorbitaire; ils longent le bord de l'os. Dans les autres os circumorbitaires, ils passent dans de simples tubes. Au niveau du dermosphénotique, le canal sensoriel longe également le bord antérieur de l'os, suite à la réduction de celui-ci.

De même qu'il y a simplification de diverses structures (telles que la réduction de l'œil et la disparition des ventrales), de même l'examen du crâne des *Clariallabes* montre une tendance à la simplification dans la structure de la voûte crânienne. Les différentes espèces que nous avons examinées semblent, si l'on s'en tient au crâne, réaliser les étapes idéales de l'évolution. En réalité, d'autres caractères, tels que les nageoires dorsale et anale, comme nous l'avons vu plus haut, montrent que toutes les structures n'ont point évolué en même temps et que les espèces actuelles ne forment pas un phylum continu. Cette restriction étant admise, nous pouvons parfaitement admettre aussi que les structures actuelles des différentes espèces réalisent autant d'étapes plus ou moins avancées vers une spécialisation commune. Ceci n'est pas autre chose que l'effet du phénomène du parallélisme combiné à celui du chevauchement des caractères dans l'évolution. Alors que l'examen de la voûte crânienne des *Clariallabes* montre des modifications qui peuvent parfaitement être sériées suivant un ordre déterminé (*Cl. melas* → *variabilis* → *simeonsi*) l'examen des nageoires impaires verticales nous ferait plutôt admettre une lignée différente (*Cl. variabilis* → *melas* → *simeonsi*) ce qui indique clairement que toutes les espèces modernes du genre *Clariallabes* ne dérivent pas l'une de l'autre directement, mais qu'il y a lieu d'envisager l'existence probable d'espèces éteintes intermédiaires.

Dans le genre *Clariallabes*, l'évolution se traduit bien par des acquisitions nouvelles, telles que la multiplication des vertèbres, qui va de pair avec l'allongement du corps, mais, par ailleurs, l'évolution affiche surtout un caractère régressif. La disparition des nageoires paires par exemple est un phénomène de régression qui doit être compris comme une sorte d'arrêt du développement au même titre que l'ossification imparfaite du crâne, le manque de bord libre à l'œil et la confluence des nageoires dorsale, anale et caudale. Les phénomènes régressifs observés offrent, en effet, un caractère de dégénérescence qui font penser à un arrêt du développement. L'examen des tailles maxima atteintes par les différentes espèces est à cet égard très suggestif :

Cl. melas 260 mm.

Cl. brevibarbis 290 mm.

Cl. variabilis 138 mm.

Cl. simeonsi 71 mm.

Rappelons-nous que le *Cl. melas* et le *Cl. simconsi* sont respectivement l'espèce la plus primitive et la plus spécialisée. Or, lorsqu'on observe une diminution évidente de la taille au cours de l'évolution, c'est un signe qui confirme l'existence de phénomènes de dégénérescences.

Clarias (Allabenchelys) uelensis n. sp. (Fig. 6.)

La hauteur du corps est comprise 6 fois $1/2$ à 7 fois $2/3$ et la longueur de la tête 4 fois $1/5$ et 4 fois $2/3$ dans la longueur totale (caudale exclue). La tête est 1 fois $1/6$ à 1 fois $1/4$ aussi longue que large, finement granuleuse au-dessus, le casque osseux mesurant, au milieu de la tête, les $2/5$ ou la $1/2$ de la largeur de la tête. Le processus occipital est pointu en arrière. La fontanelle frontale est petite, la fontanelle occipitale est encore plus petite et située en partie sur le processus occipital. Le diamètre de l'œil, très petit, va 3 à 4 fois dans la longueur du museau, 4 à 6 fois dans la largeur interorbitaire, qui vaut les $2/5$ ou la $1/2$ de la tête. Bande des dents prémaxillaires 5 fois aussi longue que large. Dents vomériennes coniques, formant une bande en croissant qui est environ aussi large que la bande prémaxillaire.

Barbillon nasal mesurant les $5/6$ ou les $7/8$ de la tête; barbillon maxillaire 1 fois $1/3$ à 1 fois $2/3$ cette mesure; barbillon mandibulaire externe 1 fois ou fois $1/6$ cette mesure; l'interne les $2/3$ ou les $3/4$.

Branchiospines, moyennes, au nombre de 11 sur le premier arc branchial. Clavicules cachées sous la peau.

Dorsale comprenant 68 à 70 rayons, la distance qui la sépare du processus occipital mesurant les $2/5$ de la longueur de la tête. Anale avec 55 à 58 rayons et, comme la dorsale, unie à la nageoire caudale.

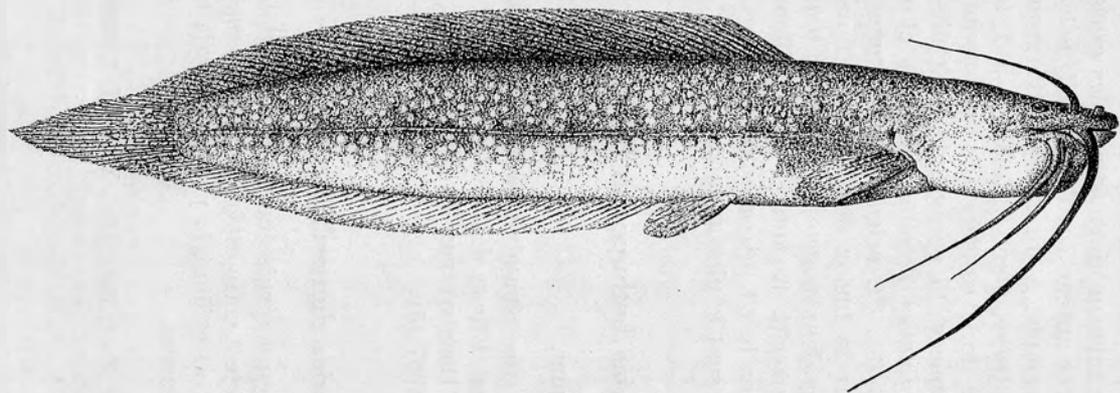
La pectorale mesure environ la moitié de la longueur de la tête, son épine est serratulée des deux côtés, plus fortement du côté interne. Les ventrales sont 1 fois $1/3$ à 1 fois $1/2$ plus distantes de la racine de la caudale que de l'extrémité du museau.

Caudale mesurant la $1/2$ ou les $3/5$ de la tête.

Coloration brunâtre au-dessus, blanchâtre en dessous. Toute la région brunâtre est parsemée de petites taches claires bien nettes.

1 ex. type de 98 mm.

4 ex. cotypes de 48 à 86 mm.



6. *Clarias (Allabenchelys) uelensis* n. sp.
($\times 1/4$).

AFFINITÉS. — Dans le genre *Clarias*, cette espèce, par la réduction accusée de l'ossification des régions latérales de la tête (supraorbitaire et dermophénotique), fait partie du sous-genre *Allabenchelys* suivant la conception de L. DAVID, 1935 (1). Si l'on se réfère au tableau diagnostique des espèces du genre *Clarias* dressé par cet auteur (p. 140), le *Cl. uelensis* vient se placer dans le paragraphe A du groupe III (groupe *Cl. Allabenchelys*). Les ventrales étant 1 fois $1/3$ à 1 fois $1/2$ plus distantes de la base de la caudale que du museau, l'espèce se place dans la rubrique a du paragraphe A. Celle-ci comprend les *Clarias submarginatus* PETERS, 1882 (2) et *Cl. dumerili* STEINDACHNER, 1866 (3). *Cl. uelensis* se distingue aisément de ces deux espèces par la fusion des nageoires dorsale et anale avec la caudale, ces deux nageoires touchant tout au plus la caudale chez *Cl. dumerili*. En outre, les barbillons sont nettement plus longs chez le *Cl. uelensis* que chez les espèces susmentionnées qui lui sont le plus apparentées.

Clarias buthupogon SAUVAGE.

2 ex. de 50 à 80 mm.

Cette espèce est très répandue dans tout le Bassin central ainsi qu'au Katanga. Elle a déjà été signalée de la région de Buta (en amont d'Ibembo) par D. VINCIGUERRA, 1928 (4) et L. DAVID et POLL, 1937 (5).

Clarias dumerili STEINDACHNER.

1 ex. de 52 mm., en mauvais état de conservation et que nous rapportons avec doute à cette espèce. C'est une espèce commune dans le Bassin central et dont la présence serait très naturelle dans la région d'Ibembo.

(1) DAVID, L., Rev. Zool. Bot. Afr., XXVIII, 1, 1935, p. 108.

(2) PETERS, W., Sitzber. Ges. naturf. Fr. Berlin, 1882, p. 74.

(3) STEINDACHNER, F., Verh. Zool.-bot. Ges. Wien, XVI, 1866, p. 766, pl. XIII, fig. 8 et pl. XIV, fig. 5.

(4) VINCIGUERRA, D., Ann. Mus. Civ. Stor. nat. Genova, LIII, 1928, p. 22.

(5) DAVID, L. et POLL, M., Ann. Mus. Congo Belge, (1), III, 5, 1937, p. 231.

Famille des *MOCHOKIDAE*.

Synodontis depauwi BOULENGER.

4 ex. de 38 à 58 mm.

Cette espèce, souvent confondue avec le *S. greshoffi* SCITH, est beaucoup plus rare dans les collections. D. VINCIGUERRA, 1928 (1), la signale déjà cependant de la région de Buta.

Famille des *MALAPTERURIDAE*.

Malapterurus electricus (GMELIN).

1 ex. de 41 mm.

Le poisson électrique est très répandu dans tout le bassin du Congo. L. DAVID et M. POLL, 1937 (2) l'ont déjà signalé de la région de Buta. C'est un poisson que l'on rencontre dans toute l'Afrique tropicale.

Famille des *CYPRINODONTIDAE*.

Epiplatys sexfasciatus GILL.

130 ex. de 14 à 56 mm.

Cette jolie espèce, à coloration très caractéristique, a déjà été récoltée dans le Bassin central mais dans le Nord seulement. Sa présence à Buta avait déjà été signalée (voir L. DAVID et M. POLL, 1937 (2) : l'aire de dispersion de cette espèce au Congo n'est que le prolongement d'une vaste aire de distribution qui s'étend considérablement en Afrique occidentale, jusqu'au Liberia.

Aphyosemion lujae (BOULENGER).

21 ex. ♂ de 25 à 40 mm. et 35 ex. juv. ou ♀ de 25 à 32 mm.

Le mâle de cette espèce conserve très bien sa brillante coloration, même dans de mauvaises conditions de préservation.

Coloration mâle : taches plus ou moins arrondies et d'un rouge carmin sur les côtés de la tête et sur les flancs distri-

(1) VINCIGUERRA, D., Ann. Mus. Civ. Stor. nat. Genova, LIII, 1928, p. 22.

(2) DAVID, L. et POLL, M., Ann. Mus. Congo Belge, (1) III, 5, 1937, p. 231.

buées assez irrégulièrement. Coloration de fond brun olivâtre sur les parties dorsales, jaunâtre sur les parties ventrales. Régions inférieures de la tête avec quelques taches ou traînées rouges, notamment au bord de la membrane operculaire. Nageoires dorsale, anale et caudale offrant des séries de taches rouges plus ou moins allongées et parfois confluentes en lignes continues parallèles aux rayons. Ventrales maculées de rouge, pectorales marquées d'une ligne rouge placée obliquement dans leur partie inférieure.

Coloration femelle : coloration de fond brun olivâtre plus claire, les bords des écailles plus foncés au niveau des régions dorsales. Parfois des points rouges sur les nageoires dorsale et anale, toutefois moins apparents que chez le mâle. Il n'y a pas d'autres marques rouges.

Cette espèce, décrite du Sankuru (Kondue), fut encore récoltée à diverses reprises par le Dr SCHOUTEDEN dans le Bassin central et même dans la région de Kisantu. C'est néanmoins la première fois qu'on la capture dans l'Uele.

GERMANY, IMPRINTED BY H. H. H. H.

GOEMAERE, Imprimeur du Roi, Bruxelles.